

AUTOMOBILE

E-OXO parie sur le quad électrique

Une jeune société du Mans a déposé trois brevets pour son projet de véhicule électrique urbain.

DE NOTRE CORRESPONDANT
À TOURS.

Malgré la profusion des offres sur un marché du véhicule électrique tout juste émergent, la société e-OXO doit lancer cet été un « Squart », dérivé d'un quad, ainsi qu'un scooter doté d'une technologie identique. Le premier prototype 4 roues a été présenté ce week-end, lors des 24 Heures du Mans. Principal atout de cette gamme : un bras motorisé assure à la fois la propulsion et la direction. Autrement dit, le moteur se fond dans la chaîne de transmission en venant se loger tout près de la roue. « On gagne de la place pour l'habitacle, du poids, et les performances s'améliorent », affirme le fondateur d'e-OXO, André Giroux, ancien ingénieur de Dassault Systèmes ou McDonnell Douglas et spécialiste de la conception assistée par ordinateur (CAO).

Assemblé par Automotive, une PME de 20 salariés située au Mans (Sarthe), le Squart e-OXO a déjà cinq grands frères qui roulent, eux, au super en centres de loisirs. Ce qui a permis de valider son comportement routier. « *Le bras motorisé sécurise la conduite de ce véhicule de 120 kilos* », dévoile André Giroux.

Recharge rapide

Autre innovation, objet d'un deuxième brevet : la batterie « intelligente » au lithium-cobalt, développée avec Accuwatt, une PME basée dans la région parisienne, à Orsay. Si l'autonomie n'est pas révolutionnaire (120 kilomètres), le temps de charge est réduit à 4 heures, voire à 20 minutes pour 70 % de la capacité grâce à un système électronique. Mesurant 40 centimètres de long sur 20 de haut et 15 de large, la « pile » délivre 100 ampères/heure. Il faudrait une batterie au plomb de 150 kilos



e-OXO

La société e-OXO a déjà décroché 50.000 euros d'aides publiques, et prévoit de commercialiser ses premiers modèles dès cet été.

pour obtenir l'équivalent. « *Déjà testée sur des bateaux, ce bloc de 20 kilos se glisse dans le corps du véhicule, en partie basse et cen-*

trale », détaille l'inventeur, soucieux d'améliorer l'interface entre la source d'énergie et le moteur.

Le troisième brevet est dans l'air du temps. Il s'agit d'un système de commande à distance via le téléphone mobile du conducteur. Il permet de s'identifier, de démarrer, d'arrêter, de vérifier la jauge de niveau. « *Personne n'avait pensé à déposer un tel brevet* », s'étonne encore André Giroux.

Commercialisés 4.500 euros hors taxes dès cet été, le scooter et le Squart e-OXO intéressent des fonds d'investissement. L'Agence de l'innovation de la région Centre a accordé 50.000 euros d'aides. Le pôle de compétitivité S2E2 (sciences et systèmes de l'énergie électrique) et le cabinet KPMG, qui a validé le « business plan », suivent de près le projet. Quant à la société e-OXO, elle s'apprête à lever des fonds.

STÉPHANE FRACHET